



15

*transN*

RAPPORT DE GESTION 2015



## **02 Organes de gestion et de contrôle**

**02** Conseil d'administration

**03** Organigramme

## **04 Entreprise**

**04** Portrait

**05** Actionnariat

**05** Organisation

**06** Projet d'entreprise

**06** Projet RER

## **07 Avant-propos du Président et du Directeur**

## **08 Rapport d'activité**

**08** Résumé des faits marquants

**10** Ressources humaines

**13** Technique et infrastructure

**14** Informatique

**16** Sécurité et qualité

## **18 Clients**

**18** Fréquentation

**18** Information des voyageurs

**18** Mobilité

**19** Contrôle et surveillance

**19** Réclamations

**19** Partenariats

**20** Activités

**20** ONDE VERTE

## **21 Prestations**

**21** Procédure de commande

**21** Horaire

**21** Courses spéciales

## **22 Relations publiques et communication**

## **25 Rapport financier**

**25** Résultat financier (commentaires)

**26** Bilan

**28** Compte de résultat

**30** Tableau des flux de trésorerie

**31** Annexe

**36** Proposition aux actionnaires

**37** Rapport de l'organe de révision

**38** Chiffres-clés

## **39 Plan du réseau**

# SOMMAIRE



## ORGANES DE GESTION ET DE CONTRÔLE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31.12.2015)

#### PRÉSIDENT

M. Robert Cramer, Avocat, Conseiller aux Etats genevois

#### VICE-PRÉSIDENT

M. Antoine Grandjean, Chargé de mission et administrateur, représentant de l'Etat de Neuchâtel

#### MEMBRES

Mme Stéphanie Fontugne, Cadre financière dirigeante

Mme Christine Gaillard, Conseillère communale, représentante de la Ville de Neuchâtel

M. Paul Blumenthal, Conseiller d'entreprises indépendant et administrateur de sociétés

M. Raphaël Comte, Conseiller aux Etats neuchâtelois, représentant des autres communes neuchâteloises actionnaires

M. Théo Huguenin-Elie, Conseiller communal, représentant de la Ville de La Chaux-de-Fonds

#### CONTRÔLE FIDUCIAIRE

PricewaterhouseCoopers S.A. – Neuchâtel

(de gauche à droite)

Premier rang : Antoine Grandjean, Robert Cramer, Stéphanie Fontugne

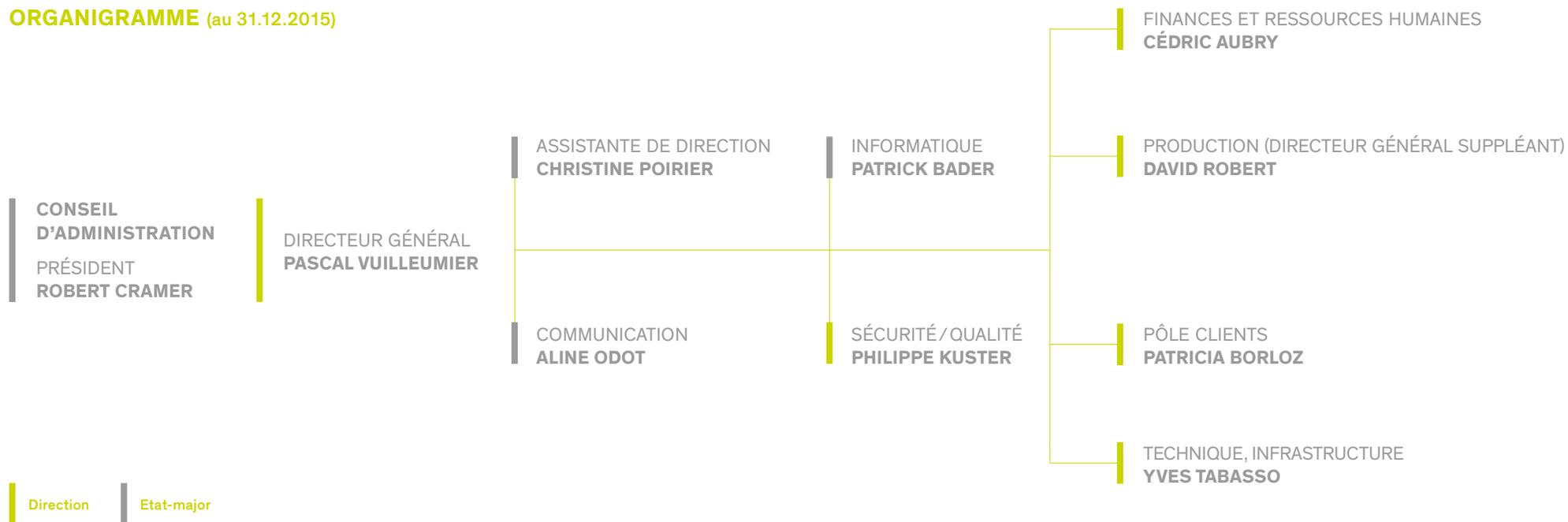
Deuxième rang : Christine Gaillard, Raphaël Comte

Troisième rang : Paul Blumenthal, Théo Huguenin-Elie



Comité de direction (de gauche à droite): Patricia Borloz, Cédric Aubry, Yves Tabasso, Pascal Vuilleumier, David Robert, Philippe Kuster

## ORGANIGRAMME (au 31.12.2015)





**ENTREPRISE**

**75'755**

**NOMBRE DE  
VOYAGEURS  
PAR JOUR**

### **CONSTRUCTION DE TRANSN**

#### **DE LA FUSION JURIDIQUE À LA MISE EN PLACE**

**14 mars 2012** Signature du pacte d'actionnaires

**27 juin 2012** Approbation de la fusion par les actionnaires, réunis en Assemblée générale extraordinaire

**22 oct. 2012** Entrée en fonction de Pascal Vuilleumier, Directeur général

#### **L'INTÉGRATION OPÉRATIONNELLE**

**29 janv. 2013** Nomination des membres de la Direction par le Conseil d'administration

**28 juin. 2013** Désignation des collaborateurs en fonction d'état-major et cadres

**1<sup>er</sup> oct. 2013** Entrée en fonction du Directeur technique

**18 juin 2014** Signature de la Convention collective de travail (CCT)

**17 déc. 2014** Regroupement de la technique et de l'infrastructure dans un seul département, ainsi que la production bus & câbles avec la production ferroviaire

**1<sup>er</sup> janv. 2015** Entrée en fonction du Directeur Production

**1<sup>er</sup> oct. 2015** Entrée en fonction de la Directrice Pôle clients

**Déc. 2015** Fin du projet Transmission, 1<sup>ère</sup> étape, et restitution des travaux.

**Année 2015** Intégration des valeurs transN dans la formation continue.

### **PORTRAIT**

471 collaboratrices et collaborateurs de transN sont au service de la population du canton de Neuchâtel. 66% d'entre eux sont engagés à la production bus et ferroviaire. Les conducteurs et mécaniciens de locomotive prennent leur service dans l'un des sept dépôts de bus ou dans l'un des cinq dépôts de trains. Le département technique et infrastructure occupe 24% du personnel. Ainsi, plus d'une centaine de collaborateurs techniques sont chargés de l'entretien des véhicules et de l'infrastructure. Les agents commerciaux accueillent les clients dans les points de vente de La Chaux-de-Fonds, du Locle, des Ponts-de-Martel, de Fleurier, de Cernier et de Neuchâtel. Le personnel administratif, les cadres des différents départements, ainsi que les membres de la Direction sont basés au siège de transN, à La Chaux-de-Fonds.

75'755 voyageurs empruntent quotidiennement les 38 lignes de transN. Ils sont transportés à bord de 134 véhicules routiers, 6 rames ferroviaires à voie normale, ainsi que de 13 automotrices et 7 voitures-pilotes à voie étroite.

Des navettes sont proposées à des entreprises, à l'attention de leur personnel. Des courses spéciales sont organisées pour des sociétés, des groupes ou des manifestations. TransN dessert 165'700 résidents, sur les 177'970 que compte le Canton de Neuchâtel.

---

**471** collaborateurs au service des Neuchâtelois

**27.65** millions de voyageurs transportés

**165'700** personnes desservies

**38** lignes

---

## ACTIONNARIAT

TransN est une société anonyme. Ses principaux actionnaires sont l'Etat de Neuchâtel, les Villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, des communes, ainsi que la Confédération. A fin 2013, 8.89% d'actions étaient encore aux mains d'actionnaires privés. En 2014, transN a procédé au rachat de parts détenues par des privés, jusqu'à hauteur de CHF 1'000.-, dans un souci d'alléger la gestion de l'entreprise, selon la volonté exprimée par le Conseil d'administration.

Le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise s'élève à CHF 83.82 millions.

# 83.82

MILLIONS  
CHIFFRE D'AFFAIRES  
ANNUEL

## ORGANISATION

La Direction a été complétée le 1<sup>er</sup> janvier 2015 par l'entrée en fonction de David Robert, *Directeur production*, et le 1<sup>er</sup> octobre 2015 par celle de Patricia Borloz, Directrice pôle clients.

A l'arrivée de David Robert, la production a été regroupée sous sa direction unique, avec le soutien de Gabriel Schneider, responsable production bus et câbles, et celui de Marie-France Cedeno, responsable production ferroviaire. Ce dernier secteur a été séparé en deux domaines: conduite des trains et gestion du trafic. David Robert occupe en outre la fonction de Directeur général suppléant.

Afin de mieux répondre aux besoins de l'entreprise et de ses clients, l'organisation interne des départements pôle clients, production, ainsi que technique et infrastructure a subi des ajustements. La composition de l'état-major de la Direction générale n'a pas été modifiée.

### SIÈGE

Allée des Défricheurs, La Chaux-de-Fonds

### DÉPÔTS

**Boudry, Littorail:** dépôt ferroviaire

**Boudry, Route de l'Europe:** entretien courant et dépôt des véhicules routiers du Littoral Ouest

**Les Brenets:** dépôt ferroviaire

**Cernier:** maintenance et dépôt des véhicules routiers du Val-de-Ruz

**La Chaux-de-Fonds:** maintenance et dépôt des véhicules routiers des Montagnes

**Fleurier, Pont-des-Chèvres:** entretien courant et dépôt des véhicules routiers du Val-de-Travers

**Fleurier, Piassetta:** maintenance et dépôt des trains

**Neuchâtel, Evole:** maintenance et dépôt des véhicules routiers et des trains du Littoral

**Les Ponts-de-Martel:** maintenance et dépôt des trains

### POINTS DE VENTE TRANSN

**Le Locle:** Daniel-JeanRichard 31

**Cernier:** Rue de l'Épervier 4

**Neuchâtel:** Bureau commercial, Place Pury

**La Chaux-de-Fonds:** Place de la Gare

**Les Ponts-de-Martel:** Gare

**Fleurier:** Gare

## PROJET D'ENTREPRISE

La première étape du projet d'entreprise « TransMission », initiée en 2013, s'est achevée en 2015. En 30 mois, des groupes de travail ont identifié, étudié et résolu les thèmes et enjeux les plus importants pour réussir la fusion, dans l'objectif de déterminer et de mettre en place une structure répondant à la taille, aux besoins et aux exigences de l'entreprise. Plus d'une centaine de collaboratrices et collaborateurs de différents secteurs et de tous les niveaux hiérarchiques ont collaboré à des groupes de travail. 243 idées ont été proposées à la Direction. Le Responsable sécurité/qualité coordonne le projet « Transmission » et en tient le tableau de bord.

Par ailleurs, 47 projets sont suivis dans le cadre de la « revue de projets » depuis 2014. Cet organe de coordination transverse rassemble les membres de la Direction, ainsi que les responsables informatique, production bus et câbles et production ferroviaire. Il se réunit à un rythme bimensuel.

## PROJET RER

TransN s'est associée aux CFF et a pu intégrer le projet de RER neuchâtelois. L'opportunité de cet engagement a été la disponibilité du matériel roulant de transN. Seules des rames ferroviaires de type Flirt pouvaient en effet assurer l'horaire 2016 sur la ligne 223 (Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle). TransN a ainsi mis à disposition ses 3 rames Flirt et ses mécaniciens de locomotive.

Un groupe de projet transversal s'est mis au travail dès le printemps. Tous les départements de l'entreprise ont été mis à forte contribution pour préparer tant le personnel que le matériel en vue de ce nouvel engagement ferroviaire. Il a ainsi fallu former des mécaniciens de locomotive pendant 7 mois, acquérir et mettre en œuvre les équipements techniques nécessaires, faire mener un entretien approfondi des rames Flirt, créer ou réviser les processus communs avec les CFF et



établir la planification et l'organisation de la gestion des mécaniciens et des compositions.

Le projet de RER constitue pour transN une occasion unique de se positionner plus fortement dans le domaine ferroviaire, d'élargir ainsi son champ d'action et de renforcer encore ses activités d'opérateur train à voie normale, dans l'optique du développement du RER neuchâtelois.

# 243

IDÉES PROPOSÉES  
À LA DIRECTION

# AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Le quatrième exercice de transN boucle sur l'achèvement de la première étape du projet d'entreprise « TransMission » et sur le développement important des prestations fournies dans l'offre ferroviaire. Ce sont l'organisation mise en place, ainsi que les compétences acquises et développées qui ont rendu possibles de telles réalisations à court terme.

La fusion de deux entreprises indépendantes ayant leur propre culture et leur propre réseau a représenté un défi important. Le projet « TransMission » était de créer une nouvelle entreprise dont la structure et l'organisation devaient être adaptées à la taille qui est désormais celle de transN, ceci tout en maintenant les prestations en tout temps. Avec le bouclage de la première étape de ce projet, nous sommes fiers de pouvoir dire que nous y sommes parvenus, tout en préparant l'avenir.

Grâce à sa collaboration avec les CFF pour la desserte de la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds - Le Locle, l'entreprise a la chance de participer à une nouvelle offre ferroviaire qui marque le début du RER neuchâtelois, en s'engageant à répondre aux attentes élevées des commanditaires. Quatre nouvelles rames Flirt ont été commandées, afin de poursuivre le développement de transN dans le secteur ferroviaire, notre ambition étant d'être l'acteur de référence qui facilite la mobilité des Neuchâteloises et des Neuchâtelois.

Sur le plan financier, l'organisation et les synergies mises en place permettent d'atteindre à offre équivalente une constante diminution des besoins en indemnités des pouvoirs publics. Depuis 2012, ces mesures ont permis d'augmenter le taux de couverture moyen du réseau de 2.88 % (diminution des coûts non couverts par les clients). La bonne marche de l'entreprise reste cependant dépendante des capacités



financières des collectivités publiques et de la conjoncture, dans une région fortement dépendante de l'industrie, notamment horlogère.

S'agissant de l'avenir, la préparation puis la mise en place de la fusion ont eu pour conséquence de ralentir le rythme des projets et des investissements, avec comme effets financiers une diminution des charges liées aux amortissements. Il en est résulté un désendettement important de l'entreprise, ce qui était une nécessité. En sortant de la phase intensive d'organisation, l'entreprise poursuit désormais dans une phase de consolidation, d'optimisation du fonctionnement et d'amélioration continue, afin de pouvoir davantage nous consacrer à la mise du client au centre de nos préoccupations. Cette nouvelle étape nécessitera de réaliser d'importants investissements dans les infrastructures, permettant de procéder aux adaptations nécessaires de l'outil de production.

Satisfaction du client, innovation et initiative, professionnalisme et esprit d'équipe: les valeurs de transN soutiennent les réalisations et projets. L'entreprise saura relever les défis qui s'annoncent, grâce à l'optimisation de l'organisation mise en place et surtout grâce à l'engagement et aux compétences des collaboratrices et collaborateurs transN. Qu'ils en soient ici remerciés! Nous exprimons également notre reconnaissance à nos commanditaires pour leur confiance ainsi que leur soutien.

  
Robert Cramer, Président

  
Pascal Vuilleumier, Directeur général



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### RÉSUMÉ DES FAITS MARQUANTS

#### JANVIER

Le Directeur production, David Robert, entre en fonction. Les nouveaux locaux de la Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds sont inaugurés.

Une rame Flirt transN est testée sur la ligne ferroviaire entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

#### FÉVRIER

5 nouveaux autobus sont présentés à Fleurier. Le chantier de la gare de Fleurier débute par la rénovation du passage à niveau de l'Ebauche.

#### MARS

Les rames flirt sont peintes aux couleurs de transN dans le dépôt de Fleurier, par les peintres de l'entreprise.

#### AVRIL

La voie de la ligne 215 est rénovée entre le pont sur le Seyon et le passage à niveau de l'Evole. Le Littorail est remplacé par des bus entre Colombier et Neuchâtel pendant les deux semaines des vacances de Pâques.

Les cabines du funiculaire Ecluse – Plan sont sorties de l'installation, pour leur révision périodique.

#### MAI

Les eaux du lac inondent les sous-sols du centre de maintenance de Neuchâtel, menaçant l'infrastructure de transN, des installations techniques et l'exploitation du Littorail. L'intervention des collaborateurs du département technique et infrastructure permet de limiter les dégâts et de maintenir la circulation du Littorail.

Une instabilité du terrain après les intempéries fait dérailler le Littorail à Colombier. La circulation des trains est rétablie dès le lendemain.

#### JUIN

Le chantier de la gare de Fleurier est présenté lors d'une conférence de presse, en présence du Conseiller d'Etat en charge du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE). Du 30 juin au 13 septembre, les voyageurs sont transportés par bus entre Fleurier et Buttes. Le funiculaire Ecluse-Plan est remis en fonction. La 3<sup>e</sup> Assemblée générale de transN se tient au siège.

#### JUILLET

La desserte ferroviaire de la ligne 222 est interrompue pendant un week-end pour permettre de remédier à un déjettement de la voie entre Les Ponts-de-Martel et La Sagne. Un service de substitution par bus est mis en place. La voie ferrée à Fleurier est ripée sur un nouveau pont sur le Buttes.

#### AOÛT

La ligne ferroviaire 224 reliant Le Locle aux Brenets fête ses 125 ans. Après une journée commémorative officielle, des animations sont proposées au public, sur la ligne et en gare des Brenets.

#### SEPTEMBRE

La voie est rendue au trafic ferroviaire à Fleurier. La libre circulation dans les zones ONDE VERTE 10, 11, 14, 15 et 30 est offerte aux voyageurs possédant le badge de soutien à la Fête des Vendanges.

## OCTOBRE

La nouvelle Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds est inaugurée par la Ville.

## NOVEMBRE

L'horaire 2016 est présenté lors d'une conférence de presse au siège de l'entreprise et réunissant également les représentants des CFF et de BLS, ainsi que le Conseiller d'Etat en charge du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE).

## DÉCEMBRE

L'horaire 2016 entre en vigueur dimanche 13 décembre 2015, marquant l'engagement de transN sur la ligne ferroviaire Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle, en collaboration avec les CFF.





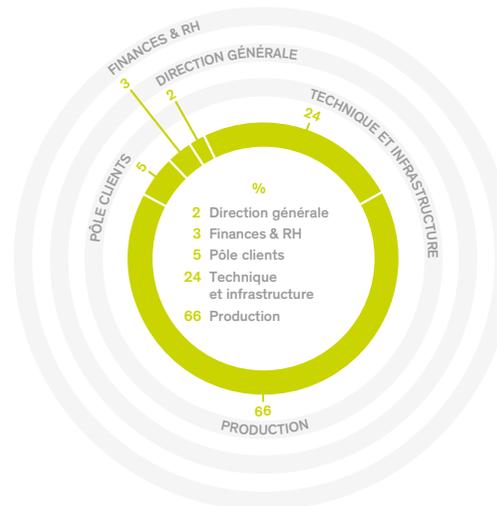
La journée d'un mécanicien de locomotive, en vidéo, en scannant le QR code.



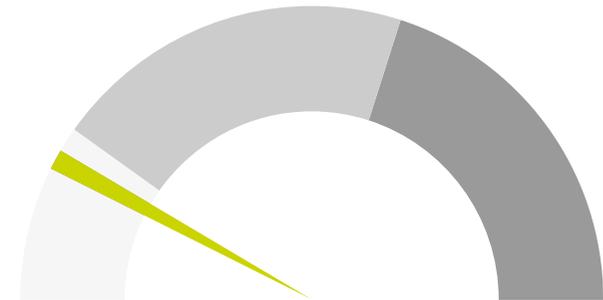
## RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2015, l'entreprise comptait 471 collaboratrices et collaborateurs pour 457.25 postes équivalents plein temps (EPT), la moyenne annuelle se situant à 450 EPT. 14 personnes sont entrées en fonction à la production bus et ferroviaire, afin de répondre à l'évolution des prestations, notamment l'exploitation de la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle en collaboration avec les CFF. 5 nouveaux collaborateurs qualifiés ont été engagés à la technique et l'infrastructure, afin d'assurer la bonne marche de l'entreprise et la réalisation de ses grands projets. L'entreprise forme en outre 9 apprentis.

### EFFECTIFS PAR DÉPARTEMENT (EPT)



### TURNOVER



En 2015, transN compte 40 départs de collaborateurs: 1 congé non-payé, 17 départs volontaires, 7 licenciements, 4 reclassements AI, 1 mise en pension invalidité, et 10 entrées en retraite. Deux ans après la fusion, les effectifs se stabilisent: le taux de rotation du personnel (turn over) est ainsi passé de 7.9% en 2013 à 5.7% en 2014.

## CCT

La convention collective de travail (CCT) a été ratifiée en 2014. Elle a subi en 2015 une adaptation de l'horaire bloqué afin de faciliter l'organisation familiale des collaboratrices et collaborateurs.

## COMMUNICATION AUX COLLABORATEURS

Deux séances d'information ont été proposées au personnel en mai et juin, en soirée. La Direction leur a présenté les réalisations et les projets de l'entreprise, notamment le futur système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs, la certification ISO et les projets ferroviaires, et a répondu à leurs questions. 6 éditions du journal interne transN Info ont régulièrement tenu les collaborateurs informés de l'actualité de l'entreprise.

## SALAIRES

Les adaptations d'échelons salariaux ont été accordées selon les conditions de la Convention collective de travail.

## ENTRETIENS DE DÉVELOPPEMENT

Les entretiens annuels de développement, instaurés dans tous les départements en 2014, ont été reconduits. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur ont été conviés par leur supérieur à une entrevue, afin de dresser le bilan de l'année écoulée. Tous deux remplissent et valident un formulaire d'évaluation, à remettre au service des ressources humaines.

## PROMOTION DE LA SANTÉ

L'entreprise a offert à son personnel l'inscription au BCN Tour, l'épreuve de course à pied qui se tient en 6 étapes en avril et mai. 28 collaborateurs ont profité de cette action.

## FORMATION

**Apprentissages** — TransN poursuit ses efforts en matière de formation. Elle avait accueilli 3 apprentis de plus en 2014, puis encore un de plus en 2015. Elle

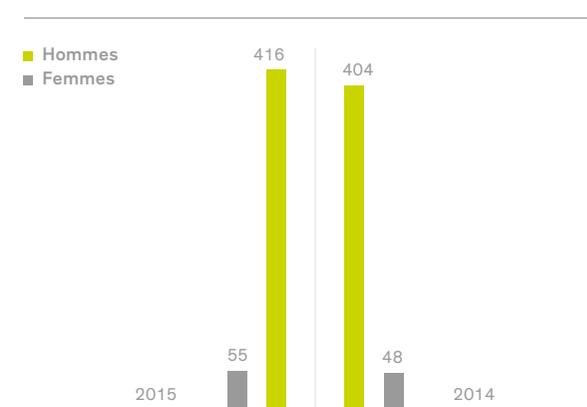
en forme désormais 8. En 2015, un apprenti a obtenu son CFC d'automaticien et un apprenti son certificat d'assistant en maintenance automobile (AFP). Ce dernier enchaîne, toujours dans l'entreprise, avec une formation de mécanicien en maintenance automobile menant au CFC. 5 apprentis sont formés au CFC d'employés de commerce : une jeune fille en 1<sup>ère</sup> année, deux jeunes hommes en 2<sup>e</sup> (dont un reclassement professionnel AI) et deux jeunes filles en 3<sup>e</sup> année. Un apprenti mécanicien d'automobiles de 2<sup>e</sup> année et un apprenti carrossier-tôlier de 3<sup>e</sup> année sont également formés à transN.

**Formation à la conduite** — 20 nouveaux conducteurs ont été formés : 3 pour la conduite des trolleybus et 17 pour celle des autobus (catégorie D), après instruction théorique et pratique avec les formateurs internes.

17 mécaniciens de locomotives ont réussi la formation théorique et 13 la formation pratique pour la conduite des trains à voie normale. 4 collaborateurs ont passé la formation théorique et pratique pour piloter les trains à voie étroite. 4 chefs circulation ont été formés avec succès, remplissant les exigences de l'Ordonnance sur les activités déterminantes pour la sécurité dans le domaine ferroviaire (OASF).

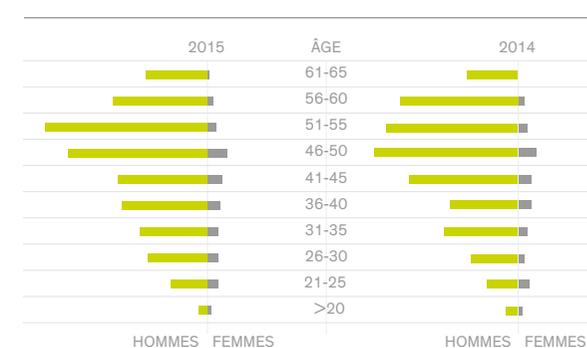
Le Centre de formation transN de Cernier a délivré 255 attestations de cours à des collaborateurs et 73 à des externes, en 35 jours de formation. Ce centre est reconnu par l'Association des services automobiles comme centre de formation agréé selon l'Ordonnance réglant l'admission des conducteurs (OACP). Les exigences légales telles que l'Ordonnance sur l'admission à la conduite de véhicules moteurs des chemins de fer (OCVM) ou l'Ordonnance sur les activités déterminantes pour la sécurité dans le domaine ferroviaire (OASF) sont remplies grâce à un processus de formation continue permettant de développer les compétences. En outre, un

## RÉPARTITION HOMMES - FEMMES



L'entreprise compte 55 collaboratrices alors qu'elles n'étaient que 48 à fin 2014, 42 à fin 2013 et 35 à fin 2012. La part des femmes a ainsi continué de progresser : 7% en 2012, 8,6% en 2013, 9,3% en 2014 et 10,1% en 2015.

## PYRAMIDE DES ÂGES 2015



L'effectif a continué de rajeunir, grâce aux engagements de l'année 2015 : l'âge moyen des collaboratrices et collaborateurs est de 44,9 ans, alors qu'il était de 46,2 ans l'année précédente. L'ancienneté a diminué en conséquence, passant de 12,5 ans en 2014 à 11 ans en 2015. L'entreprise comptait en 2014 90,10 EPT dans la tranche d'âge des 21-35 ans et 100,90 à fin 2015, représentant 22,06% du personnel, tandis que les 36-60 représentaient à fin 2015 318,05 EPT, soit 69,55%, contre 71,4% en 2014. Comme d'autres entreprises ferroviaires, transN se heurte à des difficultés de recrutement de mécaniciens de locomotive.

20

NOUVEAUX  
CONDUCTEURS  
FORMÉS

programme de cours pratiques sur le circuit de Lignières a été initié, en collaboration avec CarPostal région Ouest. Il concerne 700 conducteurs des deux entreprises. Des cours spécifiques aux métiers et des formations sur la mission, la vision et les valeurs de l'entreprise, ainsi que sur le management et la gestion de projets ont été proposés.

#### CAISSE DE PENSIONS

TransN est affilié à Symova, une caisse de pensions regroupant 70 entreprises et représentant 7'200 assurés actifs et 4'000 bénéficiaires de rentes. Le degré de couverture de transN a continué de progresser, passant de 104.41% à fin 2013 à 109.47% à fin 2014, puis à 109.92% à fin 2015. En septembre, Symova a annoncé une adaptation de son règlement de prévoyance: dès 2016, les composantes régulières du salaire seront également assurées, soit les indemnités de nuit, du week-end et pour jours fériés. Cette adaptation engendrera une charge supplémentaire de quelque CHF 330'000.- par an pour la part employeur.

#### ÉVÉNEMENTS PROPOSÉS AUX COLLABORATEURS

La Direction met en place une nouvelle culture d'entreprise et organise dans ce but des événements à l'attention des collaborateurs et parfois de leurs familles. Ils ont ainsi été conviés à une journée fin août au Centre du Louverain, aux Geneveys-sur-Coffrane. Près d'une centaine d'adultes et une soixantaine d'enfants y ont participé. Deux agapes de remerciements ont été proposées en septembre: un repas pour les employés engagés lors des intempéries du mois de mai et la traditionnelle soirée qui suit la Fête des Vendanges. Les retraités et jubilaires de l'entreprise ont été conviés à une excursion en novembre. 91 familles, avec 156 adultes et 201 enfants, ont assisté à la projection d'un film d'animation le 5 décembre. Cette matinée était organisée par les sections syndicales du SEV et la Direction, dans un cinéma de Neuchâtel. Près de 200 collaboratrices et collaborateurs ont partagé un souper de Noël, le 11 décembre au dépôt de Cernier.



## TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURE

Au 1<sup>er</sup> janvier, les départements technique et infrastructure ont été regroupés sous la direction d'Yves Tabasso.

### Ressources

La réorganisation du département, initiée en 2014, s'est poursuivie, afin d'optimiser le fonctionnement du département et de le rendre plus efficace. Dans le cadre du projet de standardisation lean, une nouvelle organisation de l'entretien et de la maintenance des véhicules a été mise en place en avril, par centre de compétences et plus par site. Ainsi, un responsable a été désigné pour le domaine des véhicules électriques (trains à voie normale, trains à voie étroite et trolleybus) et un responsable unique pour celui des véhicules thermiques (autobus, minibus et véhicules de service). Par ailleurs, l'organisation des achats et de la logistique a été revue. Une nouvelle approche a été définie et les différentes activités y afférentes ont été regroupées dans le département technique et infrastructure, sous la conduite d'un responsable supply chain.

### TECHNIQUE

Grâce à la réorganisation du département et à l'application des principes du lean management, une unification des procédures a pu être apportée, mettant fin aux disparités constatées dans les opérations techniques réalisées sur les différents sites. Les nouvelles pratiques ont permis une augmentation du niveau de compétences.

### Système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV)

Le futur système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) a été mis en soumission, puis choisi et commandé en 2015. Quelque CHF 3 millions ont été investis pour ce projet. Il sera testé durant le 2<sup>ème</sup> semestre 2016. Les départements technique, production, informatique et pôle clients collaborent à

la mise en place du SAEIV. Ce nouvel outil permettra de répondre aux besoins des clients et aux contraintes d'exploitation. Il contribuera à accroître la qualité des prestations et la sécurité.

## VÉHICULES

### Trains

Le parc ferroviaire n'a subi aucun mouvement. Il est composé de :

- 13 automotrices et 7 voitures-pilote sur les lignes à voie étroites (Place Pury – Boudry, La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel et Le Locle – Les Brenets)
- 6 rames sur la ligne à voie normale du Val-de-Travers, dont 3 Flirt et 3 RBDe.

4 nouvelles rames Flirt ont été commandées. Les 3 voitures déjà en fonction ont été décorées aux couleurs de transN par les peintres de l'entreprise, puis elles ont subi un entretien complet à l'externe, avant leur engagement sur la ligne 223.

### Bus

Le parc de véhicules routiers est composé de 88 autobus (dont 6 hybrides et 1 à gaz), 8 minibus, 4 midibus et 34 trolleybus, soit 134 véhicules routiers.

6 autobus Mercedes Citaro articulés ont été livrés en 2015, ainsi que 2 minibus Mercedes Sprinter, afin de renouveler le parc de véhicules. Ils répondent tous à la norme Euro VI. Afin de rationaliser les opérations, les véhicules routiers sont désormais limités à 3 types standard.

### Veille technologique

L'entreprise a comme objectif d'être 100% renouvelable dans le secteur bus à l'horizon 2024. Pour se faire, le Conseil d'administration a demandé de mettre en place une veille technologique active, en collaboration avec les entreprises de transports publics de Genève et de Bâle. Dans l'intervalle, s'il est nécessaire de procéder

à des renouvellements de véhicules routiers, le choix se portera sur des autobus répondant à la norme Euro VI, afin d'éviter des investissements durables dans l'infrastructure.

## **Funiculaires**

L'exploitation du Fun'ambule reliant la gare CFF à l'Université a été interrompue pour les révisions semestrielles obligatoires. Les deux voitures et les installations du Fun'ambule appartiennent à la Ville de Neuchâtel et sont louées à transN.

Le funiculaire La Coudre – Chaumont a été arrêté deux semaines pour sa révision annuelle.

La circulation du funiculaire reliant l'Ecluse au Plan a été interrompue deux mois, pour la révision périodique de ses voitures, menée tous les 6 ans. Elles ont été sorties de l'installation, puis ont été repeintes aux couleurs transN dans une carrosserie, avant d'être transportées chez leur constructeur, qui a effectué le contrôle et la révision des parties mécaniques, du tambour d'amarrage du câble et du système de frein. Une autre entreprise spécialisée est intervenue après le retour des cabines à Neuchâtel, pour l'entretien des installations électrotechniques, du câble, de la machinerie et du système de sécurité électronique.

## **INFRASTRUCTURE**

Après la mise en place de la nouvelle organisation du département infrastructure en 2014, des chantiers d'envergure ont pu être lancés en 2015.

### **Infrastructure ferroviaire**

#### **Val-de-Travers**

Le projet de modernisation et de mise aux normes de la gare de Fleurier a débuté en février 2015. L'infrastructure de la gare de Fleurier a été entièrement renouvelée, grâce à un crédit d'investissement de CHF 23.8 millions. Le projet a débuté par la réfection du passage à niveau de l'Ebauche, à l'Est de la gare de Fleurier, en février et mars, puis la démolition de bâtiments inutilisés (ancien dépôt et ancienne halle aux marchandises). Un quai provisoire a été construit au Nord de la gare pour accueillir les bus de substitution et les voyageurs pendant

l'été, quand la circulation des trains était interrompue entre Fleurier et Buttes. L'entier du champ de gare a été renouvelé: voie, ligne de contact, installations de sécurité, réseaux et câbles. Les quais ont été remplacés et répondent à l'Ordonnance sur les aménagements visant à assurer l'accès des personnes handicapées aux transports publics (OTHAnd), une exigence légale à respecter avant 2024. Un nouveau pont a été construit sur le Buttes. Pour la première fois, un kilomètre de voie a été changé avec l'intervention d'un engin de travaux ferroviaires Scheuchzer, entre Couvet et Môtiers. La voie a été rendue au trafic ferroviaire entre Fleurier et Buttes le 14 septembre 2015. Le chantier se poursuivra en 2016, avec la réalisation d'une gare routière formant une interface rail-route.

#### **Littorail**

La voie du Littorail a été rénovée à Neuchâtel entre le pont sur le Seyon et l'aiguille d'entrée de la Place Pury pendant les vacances de Pâques. Un nouvel aiguillage a été posé au passage à niveau de l'Evole.

#### **Ligne de contact trolleybus**

Un programme de mise à niveau des lignes de contact de trolleybus en ville de Neuchâtel a débuté.

#### **Bâtiments**

Les nouveaux locaux de transN à la Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds ont été inaugurés en janvier. Situés dans le bâtiment de la Poste principale, ils comportent un point de vente et des locaux réservés au personnel: bureau des gestionnaires de trafic, vestiaires, toilettes et local de pause. Le pavillon datant des années 1970 a été démoli, laissant ainsi place au nouvel espace mobilité encadré par le couvert des bus et la gare ferroviaire.

Un projet de convention a été lancé pour le développement de l'extension du dépôt et du siège de La Chaux-de-Fonds. Le site de l'Evole a été réaménagé, afin d'en

libérer un étage et de le louer à un service de l'Etat. La centrale de régulation du trafic MISTIC, située dans cet édifice, a été déplacée d'un étage.

## **INFORMATIQUE**

Le service informatique est composé d'un responsable et de 3 informaticiens généralistes. Dans le domaine des bâtiments, il a été sollicité pour l'aménagement du nouveau point de vente de La Chaux-de-Fonds et d'un site de repli informatique, pour l'équipement des salles de réunion du siège en équipements multimédias, pour le déménagement de la centrale de régulation du trafic de Neuchâtel et pour l'aménagement des locaux des installations de sécurité ferroviaires à Colombier. Il a configuré et mis en fonction un système d'ouverture de portes par badges. Il a en outre validé et installé le système de vidéosurveillance de la Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds.

Le service informatique est impliqué dans le projet de système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs et en a défini les besoins IT. Il a proposé une solution informatisée de gestion distante des pompes à essence et cuves. Il était également engagé dans le projet RER, avec la configuration et l'introduction d'une solution GSM-R et des tablettes pour les mécaniciens de locomotives, en collaboration avec les CFF. La mise en place de la gestion électronique des documents s'est en outre poursuivie en 2015. La création, le développement et le déploiement de solutions métier provisoires ou complémentaires ont également occupé l'équipe informatique transN.



333

SBB CFF FFS



## ASSURANCES

La société de courtage et d'assurances VVST gère le portefeuille d'assurances transN, avec son expertise du secteur des transports publics.

## SÉCURITÉ

Fin 2015, le système de management de la sécurité a été audité par l'Office fédéral des transports (OFT). La réussite de cet audit a permis d'obtenir le certificat de sécurité autorisant transN à accéder à l'infrastructure ferroviaire et l'agrément de sécurité habilitant à gérer et à exploiter une infrastructure ferroviaire. Ces deux certificats sont valables 3 ans et répondent à des normes européennes permettant l'interopérabilité ferroviaire.

En matière de sécurité et santé au travail, chaque site a été placé sous la responsabilité d'un assistant de sécurité et d'un remplaçant. Après une formation d'assistant de sécurité SUVA, ils développeront trimestriellement un thème lié à la sécurité au travail et un thème lié à la prévention des accidents non professionnels.

TransN a collaboré à une campagne des polices romandes. Elle a ainsi diffusé des messages de prévention des vols à l'attention de ses clients, sur les écrans dans les bus.

## QUALITÉ

Un projet qualité, VisionISO, a été lancé en 2014, dans le but d'obtenir la certification ISO 9001:2015 « Management de la qualité ». Le responsable qualité/sécurité et les référents des différents départements organisent et mettent en place le système de management de la qualité. Après appel d'offre, un mandat d'audit a été attribué à la société SGS, pour préparer transN à l'obtention de la

certification ISO en 2016. Les processus, les ressources, les risques et les opportunités seront déterminés et les possibilités d'améliorations seront recherchées. 10 auditeurs internes seront formés. Ils auront pour mission d'auditer les processus et procédures internes, dans l'objectif de les faire évoluer.

En 2015, transN a participé à un projet pilote de suivi qualité initié par l'Office fédéral des transports (OFT), sur ses lignes 215, 612 et 613, et s'est prêtée à des évaluations par des clients mystères. Toutes les entreprises de transports publics de Suisse devraient intégrer le système de suivi qualité de l'OFT d'ici à 2017.

## CONTENTIEUX/ACCIDENTS

Un nouveau mode d'enregistrement des incidents a été instauré. Depuis 2015, tout dégât dû à un choc est signalé dans les statistiques des événements/accidents, alors qu'il était auparavant souvent annoncé comme simple avarie à remettre en état. En 2014, 34% des événements étaient imputables à une erreur d'un collaborateur.





## CLIENTS

### DÉPARTEMENT PÔLE CLIENTS

Avec l'arrivée de Patricia Borloz à la Direction du pôle clients en octobre 2015, une nouvelle équipe s'est profilée pour démarrer 2016. Ce département est organisé en trois cellules. Tout d'abord, un service composé de deux collaboratrices est chargé du marketing communication (expositions et foires, marketing produits, soutien à la vente, communication digitale et sponsoring) et du service client (réclamations, information voyageurs, signalétique). Le service commercial, formé de 19 collaborateurs de vente, conseille la clientèle, vend des titres de transport (tant ceux de la communauté tarifaire cantonale Onde verte que des billets nationaux et internationaux) et offre les prestations de transfert d'argent de Western Union. Enfin, l'organisation du pôle clients s'est élargie, dans une nouvelle vision client, avec l'engagement d'une ingénieure en transport. Cette dernière a notamment pour tâche d'étudier et de proposer des améliorations de l'offre, afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des clients et des commanditaires. Elle a collaboré à des travaux sur le plan directeur des mobilités de La Chaux-de-Fonds, sur la desserte du Crêt-de-Loche et de Marin, sur le projet de RER neuchâtelois et a participé aux ateliers de démarche participative de la ville de Neuchâtel. Elle a en outre été associée au bilan des quatre premières années d'exploitation du NoctamRun, ainsi qu'à son suivi et au déploiement des mesures proposées.

En 2015, transN a transporté 27'650'671 millions de voyageurs.

### FRÉQUENTATION

En 2015, transN a transporté 27'650'671 millions de voyageurs, représentant une hausse de 2.8%, par rapport à 2014. Ce chiffre est donné par les comptages passagers, réalisés par des dispositifs automatiques installés dans les véhicules. Le nombre de voyageurs-

kilomètres a progressé de 2.0%: il se monte à 76'117'189 en 2015, contre 74'622'966 en 2014. Le réseau de La Chaux-de-Fonds a vu sa fréquentation augmenter, tout comme ceux du Val-de-Ruz et du Littoral Ouest, deux secteurs en développement connaissant une hausse de leur population.

## INFORMATION DES VOYAGEURS

### PUBLICATIONS

Une brochure cantonale a été éditée au changement d'horaire de décembre 2015. Elle présente les horaires des principaux opérateurs de transport public présents dans le Canton, ainsi que des informations tarifaires et des renseignements généraux. Cette brochure est distribuée gratuitement, sur demande, dans les six points de vente transN.

Les 7 plans de réseaux de transN ont été regroupés en 3 documents: un plan pour le Littoral et le Val-de-Ruz, un pour les secteurs du Locle, des Montagnes et du Val-de-Travers et un pour les lignes diurnes et nocturnes de La Chaux-de-Fonds.

### NOMS ET SIGNALÉTIQUE DES ARRÊTS

21 noms d'arrêt ont été modifiés, pour des raisons de compréhension des clients et de standard de l'Office fédéral des transports. La signalétique aux arrêts du Littoral et du Val-de-Ruz a été renouvelée, reprenant la nouvelle identité visuelle de transN. Les autres arrêts et gares transN du Canton prendront les couleurs de l'entreprise en 2016.

## MOBILITÉ

TransN a lancé son plan de mobilité, après avoir collaboré avec de nombreuses sociétés pour l'établissement de leur propre plan. L'objectif était d'encourager la mobilité douce, tout en tenant compte de la santé au travail. Tout d'abord,

un sondage interne a été mené en mars. Il a permis de mieux comprendre les besoins du personnel, afin de cibler les actions prioritaires et de lui offrir les solutions les plus adaptées. Dans un premier temps, 3 mesures ont été proposées à l'attention des collaborateurs occupés au siège de transN, travaillant selon l'horaire variable et sans tours de service: la promotion des transports publics, la mise à disposition d'une plateforme de covoiturage et l'encadrement des frais de déplacements professionnels.

### CONTRÔLE DES TITRES DE TRANSPORT ET SURVEILLANCE

L'introduction du Swiss Pass en août 2015 a modifié les pratiques en matière de contrôle des titres de transports. Cette carte plastifiée, munie de puces électroniques, intègre différents titres de transport sur le même support: abonnement général, abonnement demi-tarif, certains abonnements communautaires, certains forfaits de ski et les services de partenaires tels que Mobility CarSharing, PubliBike ou SuisseMobile. 12 appareils de contrôle électroniques ont été acquis afin de pouvoir lire les données contenues dans le Swiss Pass. Des problèmes de lecture électronique et de liaison avec la centrale CFF les premiers mois de Swiss Pass ont engendré une baisse du nombre de constats de 5%. Une mise à jour du système au début décembre 2015 a permis de corriger les dysfonctionnements.

Le contrôle des titres de transport est effectué par les agents d'une entreprise externe et par 5 collaborateurs transN à temps partiel. Il est réglementé par la Loi et l'Ordonnance sur les organes de sécurité dans les transports publics (LOST et OOST). 916 jours de contrôle ont été effectués sur les réseaux transN. 359'431 passagers ont été contrôlés en 2015, dont 15'186 se trouvaient en infraction, signifiant un taux de fraude de 4.20%. Les oublis d'abonnement s'élèvent à 3'863 et représentent 25.43% des voyageurs sans titre de transport valable.

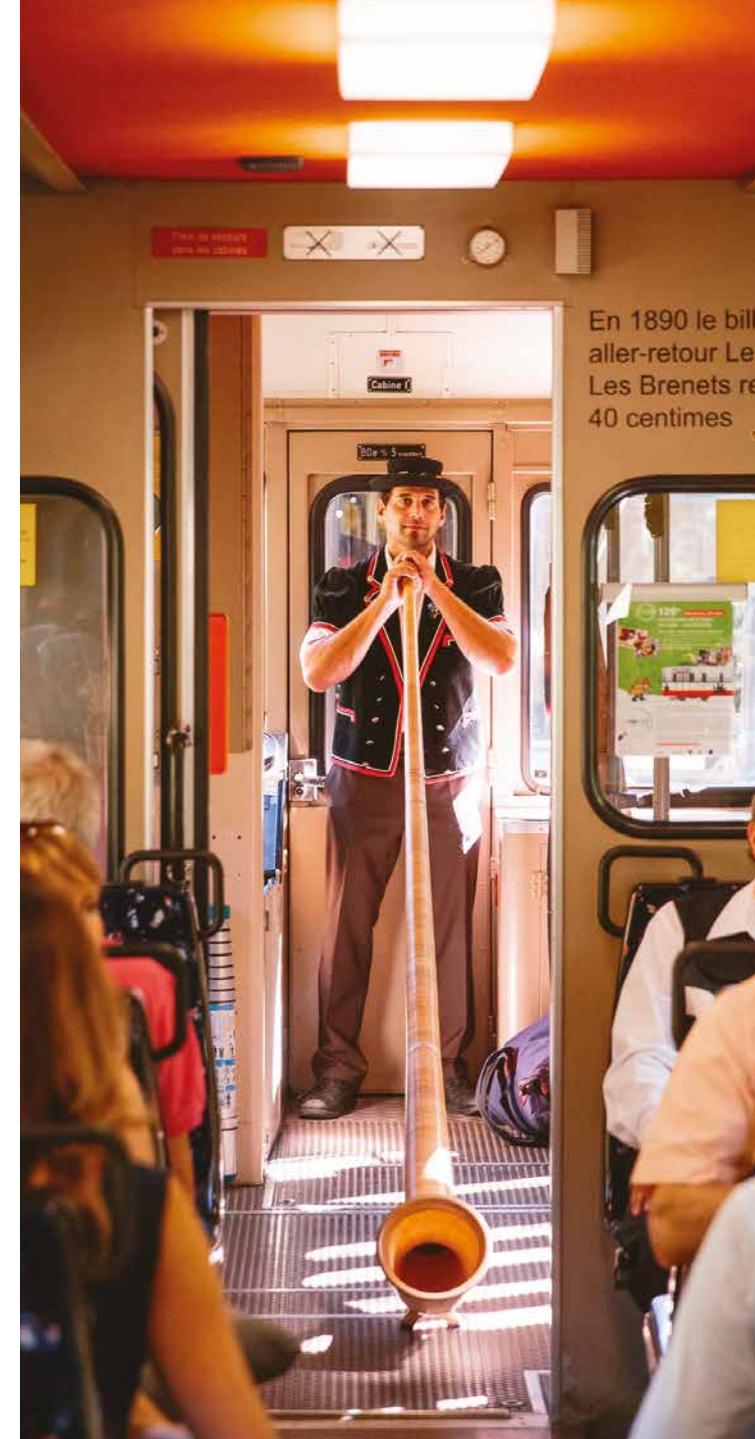
Le service de recouvrement a envoyé 17'284 factures aux personnes n'ayant pas respecté le délai de paiement de leur amende. Il a également dénoncé à la justice 6'654 personnes n'ayant pas donné suite à 2 rappels dans un délai de 2 mois après l'infraction. Le service clients a par ailleurs répondu à plus 1'800 courriers de réclamation ou demandes d'arrangement de paiement.

### RÉCLAMATIONS

Un processus de traitement et de suivi des réclamations a été mis en place. Ainsi, une enquête interne est menée afin de pouvoir répondre aux clients, puis une suite est donnée à l'interne, permettant de procéder aux améliorations et corrections nécessaires. Des statistiques peuvent être établies, dans le but de cibler les actions correctives et les efforts en fonction du type de réclamation et du secteur concerné. 708 réclamations sont parvenues en 2014 et 608 en 2015. Sur ces 608 réclamations, 218 concernaient les conducteurs, 176 l'horaire et 48 l'information.

### PARTENARIATS

L'utilisation des transports publics dans le cadre des loisirs est encouragée par le biais de partenariats culturels, sportifs et événementiels. Un stand d'information transN accueillait et renseignait les clients à la Place Pury pendant le week-end de la Fête des Vendanges de Neuchâtel, ainsi qu'aux Promos du Locle. Les spectateurs de Xamax 1912 et du HCC bénéficient de la gratuité des transports publics avant et après les matches à domicile. Pour la deuxième année, transN était partenaire du BCN Tour. En collaboration avec ONDE VERTE et le Service cantonal des transports, les déplacements pour se rendre à chaque étape étaient offerts aux coureurs et marcheurs sur tout le réseau ONDE VERTE, y compris à bord des courses spéciales effectuées par transN. Festi'Neuch et le Neuchâtel International Fantastic Film Festival (NIFFF) ont fait partie des manifestations soutenues par transN.

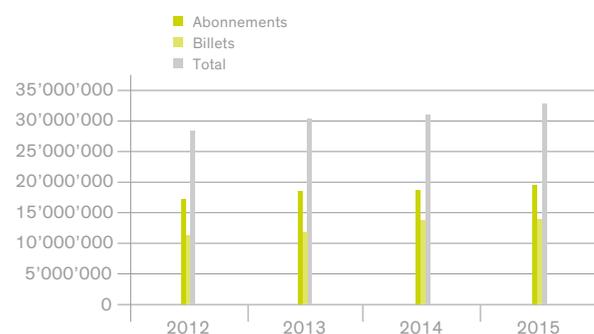


## STATISTIQUES DES VENTES ONDE VERTE

Les produits ONDE VERTE ont augmenté de 3.94 % par rapport à 2014

En	Abonnements	Billets et offres spéciales	Total
2015	19'904'171	13'455'442	33'359'613
2014	18'767'052	13'326'842	32'093'894

## ÉVOLUTION DES VENTES ONDE VERTE EN CHF



## LE NOMBRE DES TITRES DE TRANSPORT ONDE VERTE VENDUS EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE:

NB DE VENTES PAR TITRE DE TRANSPORT	2014	2015	Diff.	%
Billets individuels	2'568'000	2'469'426	-98'574	-3.84
Cartes multicourses	199'557	234'910	35'353	17.72
Cartes 24heures	117'027	133'338	16'311	13.94
Abonnements annuels	15'747	16'370	623	3.96
Abonnements mensuels	118'206	116'860	-1'346	-1.14
Abonnements hebdomadaires	1'175	1'182	7	0.60

## ACTIVITÉS

### EXPOSITIONS

TransN a participé au « Printemps de la mobilité », organisé par la Ville de Neuchâtel et était présent au Marché de Noël des Ponts-de-Martel, à l'occasion duquel un nouveau stand a été exposé. 333 visiteurs ont participé à un concours au stand transN.

### 125 ANS DE LA LIGNE FERROVIAIRE LE LOCLE – LES BRENETS

La ligne ferroviaire reliant Le Locle aux Brenets a fêté ses 125 ans en 2015. Après une journée de commémorations officielles, le public a été convié à une journée de festivités. Diverses animations ont été proposées sur la ligne ainsi qu'en gare des Brenets.

## ONDE VERTE

ONDE VERTE est la communauté tarifaire neuchâteloise intégrant BLS, CarPostal, les CFF, les CJ et transN.

### ORGANISATION

La gestion administrative d'ONDE VERTE est confiée à transN, entreprise gérante. Le Comité directeur a désigné un nouveau Président externe aux entreprises, Martin Tinguely. Une responsable opérationnelle à plein temps a été engagée.

### TARIF

Les tarifs n'ont pas été augmentés au changement d'horaire de décembre 2015. La dernière augmentation, inférieure à 3%, remonte à décembre 2014.

### RÉALISATIONS ET PROJETS

Le Comité directeur et le groupe « Tarif » ont poursuivi le projet d'adaptation du zonage et de mise à jour du tarif. Un partenariat avec Tourisme neuchâtelois a été conçu

et mis en œuvre afin d'offrir le libre accès des transports publics aux clients séjournant dans un établissement hôtelier ou para-hôtelier du canton. Plusieurs promotions ont été proposées: carte journalière week-end, action « courses d'école » et cadeau de bienvenue aux nouveaux habitants des communes, sous la forme de bons de réduction sur les abonnements mensuels ou annuels, pour faire découvrir ONDE VERTE.

### RÉPARTITION DES RECETTES ET DES COÛTS

Une clé de répartition des recettes et des coûts sera finalisée en mars 2016. Elle sera basée sur les dernières données de comptage des entreprises (nombre de voyageurs et kilomètres parcourus).



## PRESTATIONS

### PRESTATIONS

#### PROCÉDURE DE COMMANDE

TransN participe aux Conférences régionales des transports (CRT), constituées de représentants des communes et de l'Etat, mettant ses compétences à disposition lors de la définition des plans directeurs urbanistiques et de mobilité. Les prestations sont ensuite décidées par les commanditaires, soit la Confédération et le Canton, puis commandées aux entreprises de transport public, qui sont alors indemnisées pour les coûts des prestations non couverts par les recettes.

### HORAIRE

#### HORAIRE 2015

L'horaire 2015 est entré en vigueur le 14 décembre 2014. La mise en service de la nouvelle gare routière de La Chaux-de-Fonds constituait la principale adaptation des prestations transN 2015. Elle accueille voyageurs et bus à une soixantaine de mètres de l'ancien emplacement des arrêts, à des quais couverts. L'offre a été améliorée sur différentes lignes du canton, afin de mieux répondre aux besoins des clients.

#### HORAIRE 2016

L'horaire 2016 est entré en vigueur le 13 décembre 2015.

#### CHANGEMENT D'HORAIRE

L'information aux voyageurs a été renouvelée au changement d'horaire de décembre 2015, tant sur le site internet qu'aux 850 arrêts du canton. Les données des distributeurs ont été mises à jour. Des séances d'information ont été organisées à l'attention du personnel de conduite, de régulation, de vente et de contrôle, afin de leur présenter les nouveautés et les actions liées au changement d'horaire.

L'horaire transN s'adapte aux nouvelles cadences ferroviaires aux 30 minutes entre Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Les lignes urbaines et régionales de l'entreprise complètent l'horaire cantonal 2016 en permettant un rabattement facilité sur les gares et des correspondances rapides entre les différents moyens de transport.

#### HORAIRE DANS LES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Les horaires de toutes les lignes de bus ont été adaptés aux heures d'arrivée et de départ des trains en gare de La Chaux-de-Fonds. La Place de la Gare est devenue un lieu d'échange et de correspondance multimodal. L'offre du dimanche a été simplifiée : les lignes 301 (Arêtes – Gare – Recorne), 352 (Gare – Hôpital – Charrière), 353 (Gare – Patinoire – Foulets) et 354 (Gare – Combe-à-l'Ours) circulent toute la journée du dimanche sans interruption, en correspondance systématique avec tous les trains Neuchâtel - Le Locle.

#### LITTORAL NEUCHÂTELOIS

Les horaires urbains du Littoral ont également été adaptés, afin de permettre les correspondances avec les trains en gare de Neuchâtel. TransN peut ainsi acheminer les voyageurs empruntant tous les trains en gare de Neuchâtel, du premier au dernier, tous les jours.

La ligne 120 (Neuchâtel Gare – Bôle) a été prolongée jusqu'à Chambrelieu et offre la correspondance avec les trains à cette gare. Au-delà de Chambrelieu, elle dessert 10 fois par jour la commune de Rochefort, se substituant à CarPostal, dans le cadre d'un échange de lignes.

#### HORAIRE DANS LES VALLÉES

Aux heures de pointe, le Val-de-Travers est relié à Neuchâtel deux fois par heure, par la ligne ferroviaire 221 (Neuchâtel – Travers – Buttes). 4 courses supplémentaires par jour ont en outre été proposées le week-end.

Au Val-de-Ruz, toutes les courses de la ligne 421 (Place Pury – Savagnier – Cernier) ont été prolongées jusqu'à Cernier. Les horaires des lignes 422 (Neuchâtel – Cernier – Villiers) et 423 (Les Hauts-Geneveys – Cernier) ont été adaptés aux heures d'arrivée et de départ des trains en gare des Hauts-Geneveys. CarPostal a repris la desserte de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane, par sa ligne 424, en échange de la ligne pour Rochefort, cédée à transN.

### COURSES SPECIALES

La compagnie propose des courses spéciales, pour des entreprises, des groupes ou des manifestations. Des mandats fixes lui sont attribués, pour des navettes d'entreprises, des courses scolaires, le NoctamBus, le NoctamRun et le Snowbus. Des commandes ponctuelles lui sont également adressées. 444 courses spéciales et courses de substitution pour des entreprises tierces ont été effectuées sur le Littoral, 130 dans les Montagnes et les vallées, pour une valeur de quelque CHF 533'000.-.

#### FESTI'NEUCH

Huit lignes «Oiseaux de Nuit» ont été mises sur pied pour le festival Festi'Neuch à destination du Littoral, du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers, ainsi que deux navettes pour le camping et les soirées «Alternatives» à la Case à Chocs.



### **PROMOS DU LOCLE**

Des courses spéciales entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, ainsi que depuis et pour le Val-de-Ruz ont été proposées les deux nuits des Promos du Locle.

### **FÊTE DES VENDANGES**

La desserte du réseau urbain du Littoral a été adaptée dès le jeudi soir précédant la Fête des Vendanges, en raison des difficultés de circulation au centre-ville, puis en deuxième étape dès le vendredi midi. Jusqu'à 4h du matin, des courses nocturnes supplémentaires ont été organisées, les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, ainsi que dimanche soir jusqu'à minuit. Le badge de soutien à la Fête donnait libre accès aux transports publics dans les zones ONDE VERTE 10, 11, 14, 15 et 30.

### **NAVETTES NOCTURNES**

TransN effectue des prestations nocturnes pour le Noctambus, à destination du Littoral et des vallées, ainsi que pour le NoctamRUN, qui relie les trois villes. Toutes les prestations nocturnes ont été communiquées sur le site transN. Un dépliant en a fait la promotion au début de l'année 2015.

### **RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION**

#### **« ÊTRE ET RESTER MOBILE »**

Des démonstrations à un distributeur et dans un bus ont été proposées aux voyageurs retraités lors de quatre cours intitulés « Être et rester mobile ». Les prestations de transN et l'assortiment d'ONDE VERTE y ont également été présentés. Ces formations gratuites ont été données une fois à La Chaux-de-Fonds et au Locle, ainsi que deux fois à Neuchâtel, en collaboration avec les villes, la Police neuchâteloise et les CFF.

### **PASSEPORT VACANCES**

Deux groupes enfants ont visité en juillet le dépôt ferroviaire à Fleurier et le centre de maintenance de Neuchâtel, dans le cadre du programme « Passeport vacances ».

### **ABÉCÉDAIRE DES TRANSPORTS PUBLICS**

Pour la 12<sup>e</sup> année, l'Abécédaire des transports publics a été présenté dans les classes de 7<sup>e</sup> Harmos situées sur le réseau transN. Les écoliers sont ainsi sensibilisés et encouragés à adopter un comportement respectueux et courtois dans les transports publics. 82 classes, dans 44 collèges, ont reçu la visite des animateurs de l'Abécédaire des transports publics. 4 collaborateurs sont formés et interviennent en duo dans les collèges.

### **MÉDIAS**

L'actualité de l'entreprise est couverte par les médias régionaux et romands. Des communiqués de presse leur sont envoyés et des conférences de presse sont organisées. Le Directeur général est intervenu en direct dans Couleurs locales, le journal romand de la RTS, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux à la Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds en janvier. La presse a été conviée trois fois à Fleurier : en février pour présenter les nouveaux autobus desservant les lignes du Val-de-Travers, en juin pour lancer le chantier de la gare de Fleurier, en présence du Conseiller d'Etat, et en juillet pour le ripage d'un pont sur le Buttes. Les enquêteurs de l'émission radiophonique de la RTS « On en parle » ont interrogé transN au sujet du contrôle des titres de transport en janvier et au sujet du transport des vélos en avril. Une séquence de l'émission télé de la RTS « Descente en cuisine » a été tournée dans un bus en ville de La Chaux-de-Fonds en juin. L'entreprise a participé à une enquête de la RTS pour le téléjournal sur le Swiss Pass, en août. Les médias ont été conviés à la présentation de l'horaire cantonal 2016 par les CFF, BLS, le Canton de Neuchâtel et transN, au siège de transN en novembre.



Voie  
**5**

17.00

Chambrelieu

La Chaux-de-Fonds Le Locle

**RE** RegioExpress

Neuchâtel



# RAPPORT FINANCIER

## RÉSULTATS FINANCIERS

Le quatrième exercice comptable de transN s'affiche dans la lignée des trois premiers exercices et boucle sur un bénéfice de CHF 1'662'700.48. Ce résultat positif est dû à deux éléments extraordinaires. Le premier est la baisse des coûts du carburant pour un montant de CHF 629'512.43, à consommation égale. Le deuxième est la non-activation des objets inachevés au bilan d'une valeur de CHF 26'880'019.91 qui représente une charge comptable à très court terme de CHF 1'075'200.80 à un taux moyen d'amortissement estimé à 4%. Sans ces éléments extraordinaires, le résultat aurait été très légèrement négatif et en détérioration de CHF 687'762.32 par rapport à l'exercice précédent.

### PRODUITS

Nous constatons une baisse des produits des transports de voyageurs TRV/TU. Cette baisse est essentiellement

due à la nouvelle clé de répartition ONDE VERTE, en défaveur de transN depuis l'introduction des comptages automatiques sur toutes nos lignes. Nous comptabilisons cependant une augmentation des recettes annexes, provenant de courses spéciales, de prestations pour entreprises et de substitution pour d'autres compagnies de transport public. La fréquentation est quant à elle en légère augmentation, ainsi que les voyageurs kilomètres.

### CHARGES

Les charges pour le personnel ont augmenté de CHF 2.2 millions. Pour l'offre mise en production en décembre 2015, 10.70 postes équivalents plein temps (EPT) supplémentaires ont été nécessaires. Le nombre de projets en cours dans le domaine de la technique et de l'infrastructure en a nécessité 4.95, autofinancés. Au total, les EPT sont passés de 441.6 à 457.25, représentant une augmentation de 15.65 EPT. La moyenne annuelle se situe à 450 EPT. TransN compte également dans son effectif 9 apprentis et en formera même 4 supplémentaires dès la rentrée scolaire 2016, renforçant sa volonté d'être une entreprise innovante et formatrice.

Le montant des amortissements et corrections de valeurs est en baisse de CHF 4.5 millions. TransN se situe au milieu de son plan de relance des investissements à 5 ans, mis en place en 2014. Le montant des amortissements va donc augmenter dans les années à venir, avec d'importants investissements pour l'agrandissement du siège social, le remplacement du Littorail et le RER neuchâtelois. Le cash-flow dégagé par cette situation a cependant permis à l'entreprise de rembourser de nombreux emprunts en 4 ans. La charge financière annuelle est ainsi passée de CHF 2.1 millions en 2012 à CHF 1.5 million en 2015.

Les autres charges d'exploitation sont en augmentation de quelque CHF 400'000.-, dont la totalité est due à l'entretien du matériel et de l'infrastructure, notamment la mise en conformité du matériel ferroviaire.

### PERSPECTIVES

Malgré une augmentation des prestations et des besoins en mobilité, les commanditaires se voient contraints de diminuer les indemnités versées pour les coûts non couverts par les recettes voyageurs. TransN met en place une gestion et des processus optimisés permettant d'assurer les prestations, anciennes et nouvelles en compensant ainsi la baisse des indemnités. En 2015, transN a pu proposer à nouveau une diminution du coût de son offre qui s'élève pour cet exercice à CHF 931'000.-, passant de CHF 51'745'597.- en 2014 à CHF 50'814'827.- en 2015. L'entreprise poursuivra son processus d'optimisation qui permettra d'augmenter son efficience à futur.

Les efforts en matière de désendettement et d'optimisation continuent, non pas par le remboursement d'emprunts mais par le remplacement d'emprunts à des taux négociés relativement bas en cette période. Par exemple, le dernier emprunt de CHF 6'000'000.- a été négocié à un taux de 0.34% à 10 ans.

Conformément au plan d'investissement 2014-2018, le renouvellement du parc de véhicules, tant pour le trafic urbain que pour le trafic régional, continue. Les investissements se monteront en moyenne à CHF 15 millions par an hors infrastructure ferroviaire, jusqu'en 2021, hors éléments exceptionnels. Ils auront pour conséquence une augmentation des montants d'amortissements. Les simulations à 5 ans montrent que l'entreprise devra être innovante et encore optimiser ses charges et développer ses produits, afin d'éviter de comptabiliser d'éventuelles pertes.

## BILAN / ACTIF

EN CHF	NOTES	31.12.2015	31.12.2014	EN CHF	NOTES	31.12.2015	31.12.2014
ACTIFS CIRCULANTS		29'725'183.88	33'157'509.27	ACTIFS IMMOBILISES		135'897'228.77	118'965'512.86
<b>TRÉSORERIE</b>		<b>23'638'763.29</b>	<b>28'059'319.56</b>	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>10'234.00</b>	<b>327'234.00</b>
Caisses		196'619.95	331'697.80	Titres non cotés et parts au capital		10'234.00	10'234.00
Stations (guichets, distributeurs et sacoches des agents)		376'593.31	438'459.56	Prêts à long terme		-	317'000.00
Comptes postaux		122'515.94	2'534'746.89	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>135'886'994.77</b>	<b>118'638'278.86</b>
Banques		15'436'331.23	8'464'576.76	Immobilisations		331'776'345.70	336'902'345.70
Comptes spéciaux infrastructure ferroviaire		5'480'188.81	12'473'060.93	<i>Infrastructure ferroviaire</i>		<i>45'725'242.00</i>	<i>44'230'242.00</i>
Comptes spéciaux CFF		2'026'514.05	3'816'777.62	<i>Trafic voyageur TRV / TU</i>		<i>260'251'611.25</i>	<i>266'872'611.25</i>
<b>CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES</b>		<b>2'085'413.20</b>	<b>1'732'329.43</b>	<i>Leasing</i>		<i>23'310'854.00</i>	<i>23'310'854.00</i>
<b>AUTRES CRÉANCES À COURT TERME</b>		<b>1'798'567.29</b>	<b>1'224'313.94</b>	<i>Immeubles et biens-fonds</i>		<i>2'488'638.45</i>	<i>2'488'638.45</i>
Créances fiscales		1'151'719.05	706'033.11	Amortissements		-222'769'370.84	-223'592'519.19
Créances envers les institutions d'assurances sociales		4'492.60	155'109.60	<i>Infrastructure ferroviaire</i>		<i>-31'032'720.65</i>	<i>-29'703'384.00</i>
Créances envers le personnel		4'393.68	4'545.43	<i>Trafic voyageur TRV / TU</i>		<i>-184'036'212.00</i>	<i>-187'385'519.00</i>
Cartes de crédits, chèques et bons		290'285.60	174'778.45	<i>Leasing</i>		<i>-5'822'043.19</i>	<i>-4'657'089.19</i>
Autres débiteurs		347'676.36	183'847.35	<i>Immeubles et biens-fonds</i>		<i>-1'878'395.00</i>	<i>-1'846'527.00</i>
<b>STOCKS</b>		<b>1'700'493.51</b>	<b>1'833'091.61</b>	Objets inachevés		26'880'019.91	5'328'452.35
<b>ACTIFS DE RÉGULARISATION</b>		<b>501'946.59</b>	<b>308'454.73</b>	<i>Financement par art. 56 LCdF</i>		<i>18'255'078.20</i>	<i>4'171'268.61</i>
				<i>infrastructure ferroviaire</i>	2.1	<i>8'624'941.71</i>	<i>1'157'183.74</i>
				<i>Financement propre</i>			
				<b>TOTAL</b>		<b>165'622'412.65</b>	<b>152'123'022.13</b>

## BILAN / PASSIF

EN CHF	NOTES	31.12.2015	31.12.2014	EN CHF	NOTES	31.12.2015	31.12.2014
CAPITAUX ETRANGERS À COURT TERME		27'105'567.20	21'602'405.89	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>24'285'029.37</b>	<b>22'623'560.54</b>
<b>DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES</b>		<b>16'106'624.48</b>	<b>7'340'184.54</b>	CAPITAL SOCIAL		13'678'030.00	13'678'030.00
<b>DETTES À COURT TERME PORTANT INTÉRÊT</b>		<b>3'000'000.00</b>	<b>7'000'000.00</b>	PROPRES ACTIONS	2.6	-3'409'229.16	-3'407'997.51
Emprunts bancaires et autres		3'000'000.00	7'000'000.00	<b>RÉSERVES LÉGALES ISSUES DU BÉNÉFICE</b>		<b>6'052'898.46</b>	<b>5'407'148.89</b>
<b>AUTRES DETTES À COURT TERME</b>		<b>1'833'770.72</b>	<b>1'156'128.14</b>	Réserve générale		750'000.00	750'000.00
Dettes fiscales		113'465.70	-	Résultat reporté infrastructure ferroviaire (art. 67 LCdF)		1'090'353.08	1'063'545.97
Dettes envers les institutions d'assurances sociales		699'271.65	149'620.35	Résultat reporté lignes régionales (art. 36 LTV)		3'329'605.26	3'183'052.06
Dettes envers le personnel		7'636.75	20.00	Résultat reporté lignes urbaines		649'119.59	409'379.36
Bons cadeaux		15'758.00	16'258.00	Résultat reporté activités annexes		233'820.53	1'171.50
Autres créanciers		20'754.45	45'827.70	<b>AUTRES RÉSERVES ISSUES DU BÉNÉFICE</b>		<b>6'300'629.59</b>	<b>6'300'629.59</b>
Engagements découlants de leasing	2.5	976'884.17	944'402.09				
Passifs de régularisation		6'165'172.00	6'106'093.21	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1'662'700.48</b>	<b>645'749.57</b>
<b>CAPITAUX ETRANGERS À LONG TERME</b>		<b>114'231'816.08</b>	<b>107'897'055.70</b>	<b>TOTAL</b>		<b>165'622'412.65</b>	<b>152'123'022.13</b>
<b>DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT</b>		<b>23'979'500.00</b>	<b>21'136'500.00</b>				
Emprunts obligataires	2.2/2.4	6'000'000.00	-				
Emprunts bancaires et autres	2.3	17'979'500.00	21'136'500.00				
<b>AUTRES DETTES À LONG TERME</b>		<b>83'694'036.18</b>	<b>81'275'993.35</b>				
Contributions aux investissements des pouvoirs publics (art. 56 LCdF)		61'352'507.84	57'957'580.84				
Emprunts pouvoirs publics		4'427'000.00	4'427'000.00				
Engagements découlants de leasing	2.5	17'914'528.34	18'891'412.51				
<b>PROVISIONS</b>		<b>6'558'279.90</b>	<b>5'484'562.35</b>				

## COMPTE DE RÉSULTAT

EN CHF	2015	2014
PRODUITS DES TRANSPORTS VOYAGEURS TRV / TU	23'229'093.90	23'804'722.84
PRODUITS DE L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE	2'763.35	-
RECETTES ANNEXES	8'778'291.72	7'693'210.92
INDEMNITÉS DES POUVOIRS PUBLICS	50'814'827.00	51'745'597.00
Indemnisation pour l'infrastructure ferroviaire (art. 49 LCdF)	4'031'000.00	3'756'000.00
<i>Confédération</i>	1'992'500.00	1'878'000.00
<i>Canton de Neuchâtel</i>	2'038'500.00	1'878'000.00
Indemnisation pour le trafic regional (art. 28 al. 1 LTV)	17'532'757.00	17'945'019.00
<i>Confédération</i>	8'941'706.00	9'007'891.00
<i>Canton de Neuchâtel</i>	8'591'051.00	8'937'128.00
Indemnisation pour le trafic regional (art. 28 al. 4 LTV)	792'788.00	793'865.00
<i>Canton de Neuchâtel</i>	217'561.00	215'518.00
<i>Communes</i>	575'227.00	578'347.00
Indemnisation pour le trafic urbain	28'458'282.00	29'250'713.00
<i>Canton de Neuchâtel</i>	28'139'487.00	28'851'719.00
<i>Communes</i>	318'795.00	398'994.00
CHARGES DE PERSONNEL	-45'831'139.63	-43'556'862.42
<i>Traitements et salaires</i>	-36'625'423.30	-34'158'465.25
<i>Allocations et indemnités</i>	-1'726'194.15	-1'995'593.65
<i>Uniformes</i>	-221'813.93	-185'441.68
<i>Assurances du personnel</i>	-7'864'174.90	-7'612'688.49
<i>Prestations complémentaires pour les assurances du personnel</i>	-311'498.45	-378'921.35
<i>Prestations des assurances du personnel</i>	917'965.10	774'248.00

EN CHF	2015	2014
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-23'243'033.27	-22'755'498.93
<i>Dépenses générales</i>	-5'068'005.93	-5'485'184.64
<i>Marketing et communication</i>	-386'277.19	-470'548.82
<i>Assurances et dédommagements</i>	-732'829.52	-747'501.53
<i>Prestations de services par tiers</i>	-3'450'290.70	-2'802'801.13
<i>Fermages et loyers</i>	-905'434.71	-849'564.55
<i>Energie et matières de consommation</i>	-4'103'353.16	-4'732'865.59
<i>Matériel et prestations pour l'entretien</i>	-8'566'232.82	-7'614'683.97
<i>Frais non activés sur investissements</i>	-30'609.24	-52'348.70
AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR	-10'942'939.29	-15'506'492.09
<i>Amortissements domaine infrastructure ferroviaire</i>	-943'527.00	-1'023'875.00
<i>Amortissements domaine trafic voyageurs</i>	-8'578'191.00	-12'996'967.00
<i>Amortissements sur leasings financiers</i>	-1'164'954.00	-1'164'953.00
<i>Amortissements immeubles et biens-fonds</i>	-31'868.00	-45'867.00
<i>Corrections de valeur</i>	-224'399.29	-274'830.09
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS</b>	<b>2'807'863.78</b>	<b>1'424'677.32</b>
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-1'481'680.19	-1'688'526.65
<i>Produits financiers</i>	41'321.75	55'517.70
<i>Charges financières</i>	-1'523'001.94	-1'744'044.35
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1'326'183.59</b>	<b>-263'849.33</b>
CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION	336'516.89	909'598.90
<i>Produits hors exploitation</i>	516'474.45	1'024'294.60
<i>Charges hors exploitation</i>	-179'957.56	-114'695.70
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1'662'700.48</b>	<b>645'749.57</b>



## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE

EN CHF

2015

Bénéfice de l'exercice (perte de l'exercice)	1'662'700.48
Amortissements sur des postes de l'actif immobilisé	10'718'540.00
Variation des provisions à court terme et à long terme	1'073'717.55
Variation des créances à court terme	-927'337.12
Variation des stocks	132'598.10
Variation des actifs de régularisation	-193'491.86
Variation des dettes à court terme (hors dettes financières)	9'411'600.44
Variation des passifs de régularisation	59'078.79
Gain / perte découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-143'887.70
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>21'793'518.68</b>
Investissements dans des immobilisations corporelles	-27'972'757.91
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	149'389.70
Désinvestissements de placements financiers	317'000.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-27'506'368.21</b>
Constitution / remboursement de dettes financières à court terme	-7'000'000.00
Constitution / remboursement de dettes financières à long terme	8'293'524.91
Achat de propres actions	-1'231.65
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>	<b>1'292'293.26</b>
<b>VARIATION DES LIQUIDITÉS</b>	<b>-4'420'556.27</b>
<b>Variation de liquidités</b>	
Etat au 1 janvier	28'059'319.56
Etat au 31 décembre	23'638'763.29
<b>VARIATION DES LIQUIDITÉS (NETTES)</b>	<b>-4'420'556.27</b>

### 1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013) ainsi qu'aux dispositions fixées par l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit :

#### Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles.

#### Stocks

Les stocks sont évalués aux coûts d'acquisition calculés selon la méthode du prix moyen pondéré. Des corrections de valeur sont effectuées pour les stocks à faible rotation et les stocks de réserve.

#### Actif immobilisé et crédit-bail (location)

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire dans les fourchettes de taux fixées par l'art. 11 de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les immobilisations financées par des contrats de location à long terme sont portées à l'actif à la valeur actuelle des mensualités minimales de location ou à la valeur vénale lorsque celle-ci est inférieure. Les engagements correspondants du contrat de location-financement sont portés au passif.

Les contrats de location à long terme sont comptabilisés en tant que contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'objet loué est transférée à la société.

La classification se fait au commencement du contrat de location. Lors de sa comptabilisation initiale, l'objet loué est activé à la valeur la plus basse entre la valeur escomptée des versements de leasing et la valeur vénale. Les mensualités du crédit-bail sont réparties entre le montant des intérêts et celui des remboursements. L'objet loué est amorti sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée de location lorsque celle-ci est plus courte.

Les flux de trésorerie relatifs aux contrats de location simple sont directement pris en compte avec effet sur le résultat au moment du paiement.

## 2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

### 2.1 Compte d'investissement pour le secteur infrastructure

	Inachevés 31.12.2014	Prest. tiers 2015	Prest. internes 2015	Non activés 2015	Activations 2015	Inachevés 31.12.2015
Acquisition de terrains et de droits	-	-	-	-	-	-
Infrastructure et superstructure	62'957.20	886'159.74	198'560.00	-157.02	-705'000.00	442'519.92
Bâtiments et stations	2'892'638.68	11'691'516.63	610'390.00	-	-	15'194'545.31
Installations fixes	-	-	-	-	-	-
Installations de traction	62'435.00	-2'031.99	47'220.00	-	-	107'623.01
Installations de télécom. et sécurité	1'153'237.73	1'362'609.43	275'630.00	-9'437.22	-305'190.35	2'476'849.59
Véhicules d'exploitation	-	66'759.25	-	-203.70	-36'000.00	30'555.55
Mobiliers, outillages et véhicules de service	-	80'178.82	-	-14'194.00	-63'000.00	2'984.82
	<b>4'171'268.61</b>	<b>14'085'191.88</b>	<b>1'131'800.00</b>	<b>-23'991.94</b>	<b>-1'109'190.35</b>	<b>18'255'078.20</b>

### 2.2 Emprunts par obligations émis par l'entreprise

	Montant	Taux d'intérêt et conditions	Echéance
Placement privé obligataire au porteur Dépositaire : UBS Switzerland SA	6'000'000.00	deux droit valeur de CHF 3 mio taux fixe 0,34%	2 septembre 2025

### 2.3 Dettes à long terme portant intérêt (1 - 5 ans)

	31.12.2015	31.12.2014
Axa Winterthur	6'000'000.00	9'000'000.00
Banque Cantonale du Valais	8'000'000.00	8'000'000.00
Banque Cantonale Neuchâteloise	3'979'500.00	4'136'500.00
<b>Envers des tiers</b>	<b>17'979'500.00</b>	<b>21'136'500.00</b>
<b>Total dettes à long terme portant intérêt (1 - 5 ans)</b>	<b>17'979'500.00</b>	<b>21'136'500.00</b>

### 2.4 Dettes à long terme portant intérêt (> 5 ans)

	31.12.2015	31.12.2014
Placement privé obligataire	6'000'000.00	0.00
<b>Envers des tiers</b>	<b>6'000'000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total dettes à long terme portant intérêt (&gt; 5 ans)</b>	<b>6'000'000.00</b>	<b>0.00</b>

## 2.5 Dettes de crédit-bail

(Dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois suivant la date du bilan.)

Institut bancaire - objet	Durée résiduelle	Valeur au 31.12.2015		Valeur au 31.12.2014	
		intérêts	remboursements	intérêts	remboursements
Crédit suisse - 1 trolleybus	13 ans 9 mois	204'893.33	882'291.17	233'576.82	932'239.28
Crédit suisse - 10 trolleybus	14 ans 10 mois	2'477'841.39	9'359'045.04	2'795'616.87	9'835'216.97
Crédit suisse - 9 trolleybus	15 ans 4 mois	2'450'382.10	8'650'076.30	2'752'521.25	9'068'358.35
<b>Total</b>		<b>5'133'116.82</b>	<b>18'891'412.51</b>	<b>5'781'714.94</b>	<b>19'835'814.60</b>

## 2.6 Parts de son propre capital détenues par l'entreprise

	Nombre	Valeur au 31.12.2015		Nombre	Valeur au 31.12.2014	
		Nominal	Rachat		Nominal	Rachat
1 janvier	66'337'662	663'376.62	3'407'997.51	65'443'484	654'434.84	3'400'000.00
Achat	123'165	1'231.65	1'231.65	894'178	8'941.78	7'997.51
Vente						
31 décembre	66'460'827	664'608.27	3'409'229.16	66'337'662	663'376.62	3'407'997.51
Capital total	1'367'803'000	13'678'030.00		1'367'803'000	13'678'030.00	
Part détenue en %	4.86			4.85		

Les actions propres figurent au bilan à leur valeur de rachat et représentent un total de CHF 3'409'229.16 au 31 décembre 2015 contre 3'407'997.51 l'année précédente.

## 3. Autres informations

### 3.1 Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2015, il n'existait aucune dette envers l'institution de prévoyance professionnelle (aucune en 2014 également).

### 3.2 Honoraires de l'organe de révision

	2015	2014
Prestations d'audit	33'000.00	41'300.00
Autres prestations de services	0.00	0.00

### 3.3 Valeurs d'assurances des immobilisations corporelles

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Immeubles	98'564'255.00	98'564'255 .00
Véhicules (yc assurance chose)	141'560'047.00	139'770'970.00
Machines et installations (yc assurance chose)	66'326'000.00	66'140'000.00
	<b>306'450'302.00</b>	<b>304'475'225.00</b>
<b>VALEURS D'ASSURANCE CASCO</b>		
Train régional	78'900'000.00	78'900'000.00
Trolleybus	24'000'000.00	24'000'000.00
Autobus	-	-
Funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont	7'600'000.00	7'600'000.00
	<b>110'500'000.00</b>	<b>110'500'000.00</b>
<b>COUVERTURE D'ASSURANCE RC</b>		
Infrastructure	100'000'000.00	100'000'000.00
Train régional	100'000'000.00	100'000'000.00
Trolleybus	20'000'000.00	20'000'000.00
Autobus	100'000'000.00	100'000'000.00
Funiculaires	50'000'000.00	50'000'000.00

### 3.4 Approbation des comptes par l'OFT

Conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi sur le transport de voyageurs (LTV), les comptes de l'exercice 2015 ont été soumis à l'Office fédéral des transports qui les a approuvés, sans réserve, en date du 03.05.2016.

### 3.5 Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant

**PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN**

<b>EN CHF</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Attribution au résultat reporté Infrastructure (art. 67 LCdF)	313'959.38	26'807.11
Attribution au résultat reporté lignes régionales (art. 36 LTV)	789'241.62	146'553.20
Attribution au résultat reporté lignes urbaines	416'487.28	239'740.23
Attribution au résultat reporté des activités annexes	143'012.20	232'649.03
	<b>1'662'700.48</b>	<b>645'749.57</b>

## PROPOSITION AUX ACTIONNAIRES



Nous proposons à Mesdames et Messieurs les actionnaires l'adoption des trois résolutions suivantes :

1. L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2015.
2. Elle approuve la gestion et donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction.
3. L'excédent des produits du compte de résultat de CHF 1'662'700.48 est viré au bilan conformément aux articles 67 LCdF et 36 LTV.

La Chaux-de-Fonds, le 10 mai 2016  
Transports Publics Neuchâtelois S.A.

Robert Cramer  
Président

Pascal Vuilleumier  
Directeur général

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
Transports Publics Neuchâtelois SA  
La Chaux-de-Fonds

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels reproduits aux pages 25 à 36 du présent rapport annuel de Transports Publics Neuchâtelois SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA, place Pury 13, case postale, 2001 Neuchâtel 1  
Téléphone: +41 58 792 67 00, Téléfax: +41 58 792 67 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

  
Aude Joly  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

  
Anne Barthoulot

Neuchâtel, le 20 mai 2016

### Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

## CHIFFRES-CLÉS AU 31.12.2015

### CHIFFRES-CLÉS (AU 31.12.2015)

KILOMÈTRES DE RÉSEAU	281
----------------------	-----

VOYAGEURS TRANSPORTÉS/AN en service de ligne	27'650'671
---	------------

NOMBRES DE LIGNES	38
-------------------	----

#### PARC DE VÉHICULES

Matériel ferroviaire	26
Trolleybus	34
Autobus	100
Funiculaires	3

<b>TOTAL</b>	<b>163</b>
--------------	------------

EFFECTIF DU PERSONNEL (AU 31.12.2015)	457.25
équivalent plein-temps (EPT) pour 471 collaborateurs	

#### FINANCES

##### Charges

Personnel	-45'831'140
Autres charges	-35'708'974
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-81'540'114</b>

##### Produits

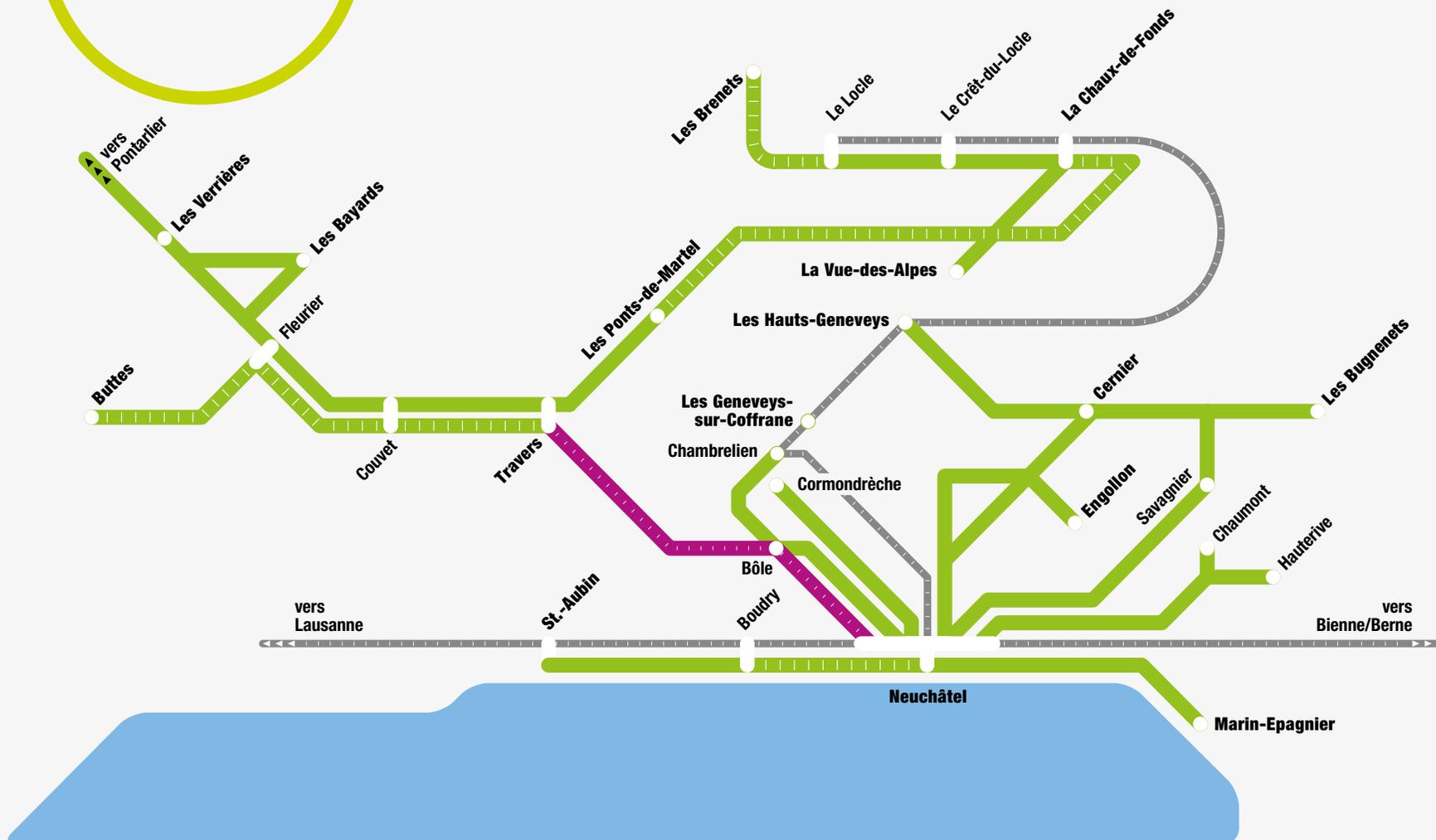
Produits des transports voyageurs	23'229'094
Indemnités	50'814'827
Autres produits	8'822'377
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>82'866'298</b>

<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1'326'184</b>
--------------------------------	------------------

<b>RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ANNEXES ET EXTRAORDINAIRES</b>	<b>336'516</b>
---	----------------

<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1'662'700</b>
-------------------------------	------------------

# PLAN DU RÉSEAU



## **IMPRESSUM**

### **TRANSPORTS PUBLICS NEUCHÂTELOIS SA**

Allée des Défricheurs 3

CP 1429, 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 924 24 24, Fax 032 924 24 09

[info@transn.ch](mailto:info@transn.ch)

[www.transn.ch](http://www.transn.ch)

### **CONCEPTION & RÉALISATION**

Inox Communication SA

### **PHOTOS ET VIDÉOS**

Guillaume Perret

Toast Production

transN

## **transN** notre force, votre réseau

---

### **Rapport de gestion 2015**

Organes de gestion et de contrôle  
Entreprise  
Avant-propos du Président et du Directeur  
Rapport d'activité  
Clients  
Prestations  
Relations publiques et communication  
Rapport financier  
Proposition aux actionnaires  
Rapport de l'organe de révision  
Chiffres-clés  
Plan du réseau

---

### **Transports Publics Neuchâtelois SA**

Allée des Défricheurs 3  
CP 1429, 2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 924 24 24, Fax 032 924 24 09  
[info@transn.ch](mailto:info@transn.ch)  
[www.transn.ch](http://www.transn.ch)

